

Procès-verbal des délibérations du conseil municipal lundi 07 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 07 mars à 20 h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique par convocation du maire Monsieur Thomas BARDY ;

Etaient présents : Thomas Bardy, Maire, Gisèle Froc, 1^{ère} Adjointe, Nicolas Hardel, 2^{ème} Adjoint, Vincent Bertin, Aline Beusquart, Jérémy Ginguéné, Jérôme Lemarié, Pascal Peurois, Alicia Plouhinec, Olivier Simon, formant la majorité des membres en exercice,

Excusés:

Secrétaire : Alicia Plouhinec

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet à l'Assemblée le procès-verbal de la réunion du lundi 07 février 2022, il est adopté à l'unanimité.

Affaires inscrites à l'ordre du jour:

1° **Budget commune**: vote du compte administratif et de gestion- exercice 2021

2° **Budget assainissement**: vote du compte administratif et de gestion- exercice 2021

3° **Budget lotissement «Le Hameau de la Noë»**: vote du compte administratif et de gestion

4° **Questions diverses**

☞ Tableau permanences des élections du 10 avril 2022, il reste des places de disponible pour les permanences

☞ Recherche de bénévoles pour les associations (vide grenier, fête de la Saint Jean...)

☞ Prochain Conseil municipal le 04 avril à 20h00



Objet n°2021_03_01 Budget commune: vote du compte administratif et de gestion- exercice 2021

Monsieur BARDY, le Maire, présente les comptes de gestion et administratif puis sort de la salle.
Mme. Gisèle FROC, 1^{ère} adjointe expose le résumé:

Libellé	section fonctionnement		section investissement	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
résultats 2020 reportés		103 920,66 €	-34 812,00 €	
opérations exercice	127 736,79 €	178 247,92 €	17 618,47 €	59 118,88 €
résultats exercice		50 511,13 €	41 500,41 €	
résultats clôtures		154 431,79 €	6 688,41 €	

Mme. FROC propose d'affecter le résultat du fonctionnement 2021, soit 154 431.79 € comme suit:

- 50 000.00 € à la section investissement au compte 1068
- 104 431.79 € à la section fonctionnement au compte 002.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal:

- ☞ adopte le compte administratif pour l'exercice 2021
- ☞ adopte le compte de gestion du Receveur Principal pour l'exercice 2021
- ☞ accepte l'affectation du résultat de fonctionnement 2021 comme suit:
 - 50 000.00 € à la section investissement au compte 1068
 - 104 431.79 € à la section fonctionnement au compte 002.



Objet n° 2021_03_02 Budget assainissement: vote du compte administratif et de gestion-exercice 2021

Monsieur BARDY, le Maire, présente les comptes de gestion et administratif puis sort de la salle.
Mme. Gisèle FROC, 1^{ère} adjointe expose le résumé:

:

Libellé	dépenses	recettes	dépenses	recettes
résultats 2020 reportés		11 255,85 €	-3 229,07 €	
opérations exercice	30 963,72 €	31 781,41 €	24 298,69 €	23 908,35 €
résultats exercice		817,69 €	-390,34 €	
résultats clôtures		12 073,54 €	-3 619,41 €	

Mme FROC propose d'affecter le résultat du fonctionnement 2021, soit 12 073.54 € comme suit:

- 3 619.41 € à la section investissement au compte 1068
- 8 454.13 € à la section fonctionnement au 002.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal:

- ☞ adopte le compte administratif pour l'exercice 2021
- ☞ adopte le compte de gestion du Receveur Principal pour l'exercice 2021
- ☞ accepte l'affectation du résultat de fonctionnement 2021, soit 12 073.54 € comme suit:
 - 3 619.41 € à la section investissement au compte 1068
 - 8 454.13 € à la section fonctionnement au 002.



Objet n° 2021_03_03 Budget lotissement «Le Hameau de la Noë»: vote du compte administratif et de gestion exercice 2021

Monsieur BARDY, le Maire, présente les comptes de gestion et administratif puis sort de la salle.
Mme. Gisèle FROC, 1^{ère} adjointe expose le résumé:

Libellé	section fonctionnement		section investissement	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
résultats reportés		32 346,32 €	-27 704,83 €	
opérations exercice	- €	- €	- €	- €
résultats exercice		- €	- €	

Mme FROC, demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'adoption de ce compte administratif et de gestion.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte:

- ☞ le compte administratif 2021 et accepte à l'unanimité la proposition d'affectation du résultat de fonctionnement au 002.
- ☞ le compte de gestion du Receveur Principal pour l'exercice 2021.



Objet n°2021_03_04 Questions diverses

➤ Tableau permanences des élections du 10 avril 2022, il reste des places de disponible pour les permanences

- Recherche de bénévoles pour les associations (vide grenier, fête de la Saint Jean...)
- Prochain Conseil municipal le 04 avril à 20h00



Le secrétaire,
Alicia PLOUHINEC

Le Président,
Thomas BARDY

Les membres du Conseil Municipal

V. BERTIN

A. BEUSQUART

G. FROC

J. GINGUENÉ

N. HARDEL

J. LEMARIÉ

P. PEUROIS

O. SIMON